



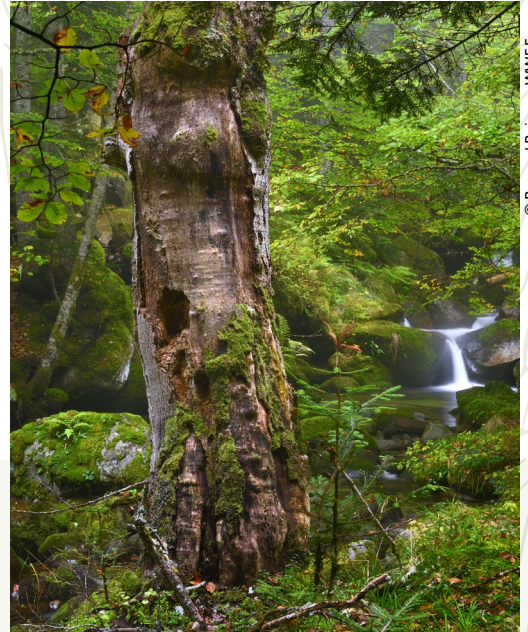
→ Counozouls

Une communauté villageoise s'engage

Dans les Pyrénées audoises, un Syndicat très particulier possède une grande forêt, issue d'une histoire « révolutionnaire ».

En 1904, 92 habitants mettent le propriétaire en demeure de respecter les droits d'usage ancestraux jusqu'à obtenir, par le travail, la propriété collective de la forêt en 1934. Toutefois, appauvrie par l'exploitation antérieure intense, la forêt va mettre des décennies à retrouver l'allure d'une belle futaie irrégulière.

Aujourd'hui redevenue un haut-lieu de la biodiversité, la forêt est gérée par un syndicat forestier unique, soucieux d'œuvrer pour l'intérêt commun, et conseillé par un expert forestier engagé. Permettre au syndicat d'étendre et pérenniser ses engagements est l'objet du projet.



© Bernard Boisson, WWF France



OBJECTIFS DU PROJET

Le projet comporte 5 objectifs :

1. **Protéger la biodiversité** par la mise en place d'un réseau de conservation composé d'arbres habitats vivants répartis dans toute la partie exploitée et d'îlots en pleine naturalité représentant au moins 5 % de la surface forestière ;
2. **Gérer de façon exemplaire et favorable au climat** par le maintien de très gros bois et le marquage des stations d'espèces patrimoniales et d'habitats humides avant chaque coupe pour en minimiser l'impact ;
3. **Restaurer et protéger des tourbières forestières** ;
4. **Améliorer les connaissances** pour suivre l'impact des actions mises en œuvre, par un inventaire initial des chauves-souris, oiseaux cavicoles et coléoptères saproxylophages, ainsi qu'un suivi de l'impact des cervidés sur la régénération ;
5. **Pérenniser les pratiques** sur 30 à 99 ans par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale.



Partenaires

- Syndicat Forestier de Counozouls, propriétaire de la forêt ;
- Arbre et Bois Conseil (expert forestier) ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie ;
- Fédération Aude Claire (association de protection de la nature).





Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Protéger la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la protection stricte sur 5 % de la forêt ; Désignation de 5 arbres habitats vivants par ha au fil des passages en coupe. 	<ul style="list-style-type: none"> 100 ha d'îlots en pleine naturalité matérialisés et cartographiés ; 4 000 arbres habitats vivants désignés et cartographiés.
Gérer favorablement au climat	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de 5 très gros bois par hectare dans la partie exploitée (environ 800 ha) ; Marquage spécifique de zones à enjeux avant chaque coupe. 	<ul style="list-style-type: none"> 4 000 très gros arbres maintenus au-delà de leur âge d'exploitation pendant 30 ans ; 30 à 50 ha faisant l'objet de marquages spécifiques chaque année (avant les coupes).
Restaurer des tourbières forestières	<ul style="list-style-type: none"> Extraction de gros arbres en bordure de zones humides ; Déplacement de clôtures contraignant l'exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> 10 ha de tourbières forestières restaurées ou protégées.
Améliorer les connaissances	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des chauves-souris, oiseaux cavicoles et coléoptères saproxyliques ; Suivi de l'équilibre forêt-cervidés. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des états initiaux de la biodiversité disponibles.
Pérenniser les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Engagement devant notaire (ORE) ; Maintien des pratiques dans la révision des PSG. 	<ul style="list-style-type: none"> ORE signée jusqu'en 2124 PSG successifs ou avenants conformes aux pratiques financées.



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	1,12 M€
Durée d'engagement	30 à 99 ans
Surface des propriétés forestières dont la gestion est influencée	1 900 ha
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	13 860 années-ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Rosalie des Alpes, Barbastelle, Murin de Bechstein, Rhinolophe Euryale, Chouette de Tengmalm
Séquestration carbone additionnelle	14 068 tCO ₂ e qualifiées A*** (en cours de validation)



© Wild Wonders of Europe - Markus Varesvuo - WWF

Milan noir



Chronogramme

	2024	2025	2026	2027	2028	2040	2055	2124
Contractualisation	Signature de la convention permettant de financer l'ingénierie préalable	Signature de l'ORE	Respect des engagements portant sur 99 ans					
			Respect des engagements portant sur 30 ans (futaie de gros bois)					
Terrain	Marquage des îlots et des arbres habitats vivants							
Suivi de la biodiversité	États initiaux des suivis des chauve-souris, chouette de Tengmalm et Coléoptères saproxyliques							
Durabilité	Suivi et évaluation du projet							
	PSG successifs ou avenants aux plans simples de gestion reproduisant les pratiques mentionnées dans l'ORE							